Furieusement il se débattit. Trois fois on l'empêcha de mettre à exécution son funeste projet; mais enfin, ses sauveurs à coups de pied et à coups de poing il parvint enfin à franchir la mince barrière; après avoir hésité quelques secondes, il se laissa tomber dans le canal où il disparut. Des mariniers armés de gaffes accoururent à son secours. Ce n'est qu'après une demi-heure de recherches qu'on put retrouver son cadavre et le déposer sur la rive, près de sa femme évanouie et de ses enfants qui poussaient des cris déchirants.

VOL D'UN SAC DE DEPECHES

L'enquête relative au vol du sac de dépêches de la Seyne (Var), dont nous avons déjà parlé, n'a pas encore donné de résultat. Un chiffonnier a retrouvé le sac dérobé dans une haie bordant la route de la Gatone; il ne contenait plus que quelques cartes postales et des lettres déchirées. On croit que les auteurs de ce vol audacieux sont les mêmes individus qui cambriolèrent le bar de l'hippodrome et la gare des marchandises de la Seyne.

UNE EXPLOSION FAIT 5 VICTIMES AU CAP

Le Cap, 3 janvier. — A Somerset-Ouest, deux blancs et cinq indigènes ont été tués par un explosion, dans une fabrique de dynamite.

UN CLUB DE CENTENAIRES A TOKIO

Tokio, 3 janvier. — Un club de centenaires vient d'être fondé à Tokio, sous la présidence du comte Okoma, ancien président du Conseil japonais. Les membres du club doivent avoir au moins 90 ans au moment de leur admission. 12 d'entre eux ont dépassé l'âge de 110 ans.

PRONOSTICS

L'abbé Moreux, l'astronome réputé, nous promet, pour l'année 1913, deux cents jours de pluie, qu'il répartit généreusement ainsi qu'il suit :

Du 5 au 11 janvier, du 20 au 30 janvier, du 16 au 20 février, du 1er au 20 mars, du 28 au 30 avril, du 1er au 2 mai, du 12 au 22 mai, du 29 mai au 10 juin, du 6 au 20 juillet, du 7 au 18 août, du 20 août au 8 septembre, du 14 septembre au 8 octobre, du 20 octobre au 15 novembre.

Remarquez, je vous prie, ce que nous réservent d'agréable les « jolis mois d'été, et ne trouvez-vous pas que l'été de 1912 nous avait paru, dans le genre, parfaitement suffisant?

DEPUTE CHANTEUR

Dans le temps, Beaumarchais se scandalisait qu'on ait pourvu avec un danseur à la vacance d'un emploi qui exigeait un calculateur. Le célèbre ironiste en aurait bien vu d'autres, s'il eût vécu de notre temps.

Voyez le cas très particulier que présente la nouvelle Douma, avec M. Kholoboff.

Avant d'être législateur, M. Kholoboff exerça la profession de chanteur d'opéra.

Il est premier baryton de l'Opéra de Moscou, et si, à la Douma, sa voix produit le même effet que sur la scène, il jouera un grand rôle dans la politique. Il s'est fait inscrire à la fraction des octobristes.

Rappelons, à ce propos, que le Reichstag allemand a eu aussi, parmi ses membres, un chanteur, mais ce n'était qu'un chanteur du café-concert, M. Hofmann, élu député socialiste dans une circonscription du royaume de Saxe en 1890.

LES BANDITS ANARCHISTES NOURRY, LEVASSEUR & Cie

Arrêté dans les circonstances que l'on sait, le bandit Nourry devait être transféré hier matin à la prison de Reims, où le juge d'instruction de cette ville doit l'interroger au sujet de deux vols qualifiés dont il est inculpé. Mais, étant donné que Nourry est doué d'une extraordinaire agilité, et qu'il est connu au surplus comme un acrobate émérite, les autorités judiciaires ont estimé qu'il était hasardeux de le faire voyager par les moyens ordinaires, fût-ce entre deux ou trois policiers. L'ami de Lacombe et de Bonnot sera donc conduit à Reims dans un wagon cellulaire.

M. Faivre, chef de la première brigade mobile, a longuement conféré, à son sujet, avec M. Gervais, juge d'instruction à Meaux, touchant l'attentat de Bezons. L'opinion de ce magistrat est que Nourry accompagnait bien Lacombe lors de cette expédition et que c'est lui et non Ibanez, comme on l'avait cru jusqu'ici, qui aurait tué le malheureux receveur Cartier, au moment de l'irruption des bandits dans le bureau de poste. Et d'après les indices recueillis, la scène pourrait s'expliquer comme il suit. Tandis qu'un individu — qui pourrait bien être Pinault, arrêté avant-hier pour le vol de Juziers avec Nourry et Levasseur — faisait le guet au dehors, devant la porte, Ibanez, Lacombe et Nourry pénétraient dans le bureau. Ibanez aurait tiré des coups de feu en l'air en entrant dans la pièce. Pendant ce temps, les deux autres escaladaient les guichets et s'emparaient de l'argent contenu dans une sébille. M. Cartiere suivint et voulut leur faire lâcher prise. Lacombe résista. Et ce serait Nourry qui, armant son browning, aurait tiré sur le receveur, qu'il étendit raide mort à ses pieds.

Nourry ne nie pas avoir entretenu des relations avec Lacombe et Bonnot; mais il affirme n'avoir pris aucune part à l'attentat de Bezons. Le passé de ce bandit est peu chargé au point de vue judiciaire. Il n'a subi qu'une condamnation à quelques mois de prison pour vol. Doué d'une réelle intelligence, désireux de travailler, il entra tout d'abord, en qualité d'ouvrier, chez des fabricants d'automobiles. En juillet dernier, il se mariait à Paris avec une jeune femme de vingt et un ans, appartenant à une excellente famille. Malheureusement, il se mit alors à fréquenter les milieux anarchistes et c'est là qu'il se perdit irrémédiablement. Il abandonne, à partir de ce moment, sa jeune femme sur le point d'être mère et se rend à Reims où il commet deux cambriolages. On sait quels sont les autres griefs qui lui sont imputés.

Edmond Levasseur et Amédée Pinault, arrêtés en même temps que Nourry, ont été transférés, dans l'après-midi d'hier, à Mantes-sur-Seine pour être interrogés par M. Blavier, juge d'instruction, chargé de l'enquête relative au vol de Jouziers. Le premier a reconnu que c'était lui qui avait indiqué à Pinault la villa de M. Dennery, à Juziers, qui fut cambriolée. Levasseur, en effet, était très au courant des habitudes des hôtes de cette villa, car ses parents tiennent sur les bords de la Seine, à quelques mètres de la propriété de M. Dennery, un restaurant très fréquenté, l'été, par les Parisiens.

Quant à Pinault, il a déclaré que Levasseur mentait lorsqu'il l'accusait d'avoir participé au cambriolage de la villa Dennery. Il nie connaître Nourry, il nie tout; il ajoute qu'il est victime d'une dénonciation calomnieuse.

Levasseur et Pinault ont été écroués à la maison d'arrêt de Nantes.

UN PARRICIDE DE 17 ANS

Vitré, 3 janvier. — Le jeune Albert Teissier, âgé de 17 ans, fils d'un jardinier de Vitré, ayant eu une discussion avec son père, lui porta deux violents coups de couteau. Aux cris poussés par la victime, un voisin, M. Mace, accourut. Le fils Teissier s'arma alors d'une carabine, tira sur M. Mace et l'atteignit à l'œil gauche.

L'état des deux blessés est très grave. Le coupable a été arrêté dans un cabaret voisin; il n'a manifesté aucun repentir.

Mort mystérieuse d'un officier supérieur à Lyon

Lyon, 3 janvier. — Le colonel Monget, directeur du génie à Lyon, a été retrouvé, ce matin, à son domicile, étendu mort sur son lit. Le défunt avait le cœur percé d'une balle de revolver d'ordonnance. L'arme a été retrouvée à côté du cadavre, qui a été transporté à l'hôpital militaire des Genets.

La loi contre les congrégations

LE DEPART DES SŒURS DE SAINT-POL-SUR-MER

La cérémonie organisée, jeudi, à l'occasion du départ des religieuses de la Sainte-Union, expulsées de l'école qu'elles dirigeaient depuis plus d'un demi-siècle, a pris les proportions d'une grandiose manifestation.

Une grand'messe solennelle a été chantée. M. l'abbé Boggert célébrait. M. l'abbé Leleu, supérieur du Collège de Tourcoing, a prononcé un remarquable discours de circonstance.

Il se fit l'éloquent interprète de la population saint-poloise pour faire entendre un cri de protestation et un cri de reconnaissance: protestation contre la violation des droits sacrés de Mme Hubert, la généreuse fondatrice de l'école dont on expulse aujourd'hui les religieuses qui y étaient, de par sa volonté formelle, violation des droits imprescriptibles de l'Eglise et violation des droits divins; reconnaissance pour les inappréciables services rendus à la commune de Saint-Pol-sur-Mer, depuis cinquante ans, par les Dames de la Sainte-Union, et pour les admirables exemples donnés par ces religieuses dont la vie est tout entière de prières et de dévouement.

Avec une émotion qu'il sut communiquer à son nombreux auditoire, l'éloquent prédicateur assura les nouvelles victimes de la persécution que leurs efforts et leurs sacrifices ne resteraient pas stériles; leur œuvre se continuera et leur souvenir demeurera dans cette commune qui donne aujourd'hui un tel témoignage de reconnaissance.

Après avoir traduit les sentiments d'indignation de la population saint-poloise, M. l'abbé Leleu en exprima également les sentiments d'espoir.

« Un jour viendra où ces religieuses, que l'on chasse aujourd'hui, nous reviendront dans cette église, où se déroule cette émouvante et imposante cérémonie d'adieux, nous nous retrouverons alors réunis à nouveau pour fêter leur retour triomphal, car il ne se peut pas que l'injustice et l'iniquité aient le dernier mot. »

C'est sur cette parole d'espérance que M. l'abbé Leleu termina son discours qui a produit une très vive impression.

SAVON des PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. Victor VAISSIER.

Cotons Américains

New-York, 3 janvier.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
JANVIER.. 1913	12.95	13.10	12.90	13.00
FÉVRIER.....	12.68	12.80	12.90	13.00
MARS.....	12.72	12.84	12.90	13.01
AVRIL.....	12.72	12.84	12.92	13.03
MAI.....	12.72	12.83	12.93	13.05
JUIN.....	12.68	12.80	12.93	13.08
JUILLET.....	12.68	12.80	13.00	13.13
AOUT.....	12.55	12.66	12.68	12.64
SEPTEMBRE....	11.94	11.97	—.—	—.—
OCTOBRE.....	11.80	11.83	11.84	—.—
NOVEMBRE....	—.—	—.—	—.—	11.87
DÉCEMBRE.....	—.—	—.—	—.—	—.—
PORTS DES ÉTATS-UNIS..		28.000	16.000	balles
PORTS DE L'INTÉRIEUR.		28.000	36.000	»

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, vendredi, 3 janvier 1913.
2 h. soir, 7° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
5 h. soir, 6° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
9 h. soir, 5° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
Samedi, 4 janvier 1913
Minuit, 4° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
2 h. mat., 3° au-dessus de zéro, 770, beau temps.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 4 janvier :

Soleil: lever, 7 h. 46; coucher, 4 h. 6.
Lune: dernier quartier du 30; nouvelle le 7.
Aujourd'hui: St Rigobert; demain: St Siméon.
Bains-douches de la Caisse d'Epargne, rue des Longues-Haies, de 8 h. à midi et de 3 h. à 8 h. (salle chauffée).
De 9 h. à 4 h. 1/2, Caisse d'Epargne.

Pour l'Avion-Ambulance de la Croix-Rouge

CONFÉRENCE SUR L'AÉROSTATION ET L'AVIATION PAR Mlle MARIE MARVINGT.

L'appel lancé à Roubaix, au profit du premier avion ambulance à offrir à l'armée française, a obtenu hier, un beau succès. Guidées par l'intérêt spécial de la conférence et par le plus noble sentiment de patriotisme et d'humanité envers les blessés en guerre, plus de 600 personnes, avaient répondu à l'invitation de l'Aéro-Club du Nord, du Cercle Militaire de Roubaix, du Comité Roubaisien, de la Croix-Rouge et du Choral Nadaud et avaient pris place dans la salle du Casino-Palace, Grande-Rue.

Le Cercle Militaire était représenté par la plupart de ses membres en uniforme.

La soirée commença par une magistrale exécution du Choral Nadaud qui, sous la direction de son éminent chef M. Duysbrugh interprêta de magnifique façon « Le Chant du Fer » de Xavier Leroux, et « Aux Aviateurs » de Saint-Saëns. Ces deux chœurs ont été fort applaudis spécialement le deuxième, qui, s'harmonisait avec l'objet de la réunion.

M. E. Boulenger fils, président de l'Aéro-Club du Nord, présenta alors dans les meilleurs termes, Mlle Marvingt. Il rendit hommage à tous les efforts fournis dans un but patriotique pour l'aviation militaire, mais, dit-il, une vision restait irréalisable, celle de secourir par l'aéroplane les malheureux blessés, et c'est à Mlle Marvingt que nous devons la première idée de l'Avion « Ambulance ». Il exprima tous ses vœux pour la réussite de cette grande entreprise et céda la parole à l'aimable conférencière.

La réputation de Mlle Marvingt dont on connaissait les qualités extraordinaires faisait attendre beaucoup de cette conférence. Les auditeurs furent loin d'être déçus. Mlle Marvingt fut non seulement, la femme de tous les sports, mais, elle fut aussi une conférencière de grand talent dont les descriptions charmèrent.

Elle rappela d'abord le but de cette réunion, la 21e de la série qu'elle a entreprise pour doter notre armée d'avions ambulance, dont le premier modèle porterait le nom du capitaine Echeman. Elle décrit l'appareil projeté et explique tout le parti qu'on pourra en retirer pour le transport des infirmiers, près des blessés dans les postes avancés et même parfois pour le transport des blessés dans une civière spéciale qui serait adaptée à l'appareil.

Mlle Marvingt a rencontré au Ministère de la Guerre, la plus haute approbation et le général Hirschauer lui a donné de précieux encouragements : il lui a promis d'affecter à la place de Nancy, le futur avion.

Mlle Marvingt raconte alors comment lui est venue sa vocation. Sa jeunesse occupée par les sports les plus périlleux, l'a de bonne heure poussée vers l'aérostation. Elle raconte avec une verve inlassable ses premiers essais et tous ses succès. Le récit qu'elle fait de son voyage de Nancy à Southwold, long de 1.000 kilomètres, dont 200, au-dessus de la mer du Nord, est des plus captivant.

Elle fait en même temps, les plus séduisantes descriptions des paysages qui se déroulent. C'est, après avoir traversé la France, la ville de Metz, qui apparaît avec sa cathédrale. Elle traverse ensuite une partie des plus accidentées du Luxembourg, continue son voyage vers Spa et Verviers passe au-dessus du Rhin, traverse le Zuiderzée, puis se dirige, plus à gauche, vers une ville toute scintillante : Amsterdam. La fin du voyage, au-dessus de la mer du Nord, fut des plus mouvementées et l'atterrissage sur la côte anglaise à Southwold fut suivi avec le plus grand intérêt.

La conférence de Mlle Marvingt se continua par une magnifique série de vues. Ce fut une véritable étude de la progression de l'aviation en commençant par le ballon sphérique et le dirigeable. Puis, ce furent les premiers essais des aviateurs.

Mlle Marvingt parla en termes tout à fait élogieux de Latham qui fut son initiateur dans l'aviation. Elle rappela ses nombreuses qualités, et fit revivre plusieurs de ses prouesses.

Enfin, elle fit une intéressante comparaison entre les sphériques et les aéroplanes et termina par un récit très original des impressions que l'on ressent en aéroplane.

Cette brillante conférence fut fréquemment applaudie et M. Boulenger exprima à Mlle Marvingt tout l'intérêt qui y avait apporté l'auditoire.

L'inscription sur les listes électorales pour 1913

Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1913, seront reçues à la Mairie de Roubaix, à partir de ce jour.

Les intéressés doivent se présenter, le plus tôt possible, munis de pièces justificatives indiquées ci-dessous :

1° Extrait de naissance ou livret de mariage ; 2° ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption ; 3° récépissé de changement de domicile civil, ou une pièce justifiant d'une durée de résidence de 6 mois à Roubaix, (*livret ou quittance de loyer, bail, etc...*).

Les naturalisés devront produire, en outre, leur acte de naturalisation.

Les fils d'étrangers, non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, un extrait de leur acte de naissance et avoir 21 ans révolus au 31 mars de cette année.

Mort pour la Patrie...

LA DERNIÈRE ETAPE DU CAVALIER DEVEER

Une cérémonie toute simple, toute intime, a eu lieu vendredi matin, à dix heures et demie au cimetière de Roubaix.

Le cercueil contenant la dépouille mortelle du cavalier Charles Deveer, tué à Ain-Fritissa, le 12 mai dernier, a été [illegible] veau de la chapelle d'[illegible] mé dans le caveau se trouvant sous le [illegible] ment des Enfants de Roubaix, mort[illegible] Patrie.

La famille et M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, assistaient seuls à cette cérémonie.

Un prêtre qui passait revenant de conduire une personne à sa dernière demeure, s'est arrêté devant le monument. Il a récité les prières liturgiques et a béni le caveau.

Le corps de Deveer a été placé à l'extrémité gauche du monument du côté du [illegible] ment des victimes du travail.

Un Drame au Revolver

UNE JEUNE FILLE BLESSÉE ARRESTATION DU COUPABLE

Dans la matinée de vendredi, les agents de service au commissariat de police de la rue Saint-Vincent-de-Paul, étaient informés qu'un drame au revolver venait de se dérouler rue de France.

Ils se livrèrent aussitôt à une enquête qui permit d'établir dans quelles circonstances le drame avait été commis.

Au numéro 76 de la rue de France, à l'estaminet tenu par M. Mestdagh, habite une jeune fille de 23 ans, Mlle Fœdora Vanderstraeten, ouvrière doubleuse. Depuis quelque temps, un magasinier, Alexandre Leman, âgé de 19 ans, demeurant rue des Bleuets, au fort Vanoutryve, à Tourcoing, poursuivait la jeune fille de ses assiduités.

Mlle Vanderstraeten avait toujours répondu par un refus, aux avances du jeune homme. Celui-ci, malgré l'insuccès de ses démarches, persévérait à se trouver sur le passage de la jeune fille.

Vendredi matin, Mlle Vanderstraeten sortait de son logement, lorsque survint Alexandre Leman. Celui-ci fit de nouvelles avances à l'ouvrière doubleuse, qui, une fois de plus opposa un refus à ses propositions.

Brusquement, Leman sortit de sa poche un revolver et fit feu sur Mlle Fœdora Vanderstraeten. Le coup partit la balle atteignit l'ouvrière.

La blessée fut pansée à son logement où elle reçut les soins empressés de M. le docteur Delahousse, mandé d'urgence. Le praticien constata que le projectile était allé se loger dans les chairs, sous la clavicule gauche. La blessure était insignifiante. Néanmoins, le praticien ordonna le transfert de la blessée à l'Hôpital de la Fraternité. Son état n'inspire aucune inquiétude et la balle pourra être facilement extraite.

Son exploit accompli, Alexandre Leman avait pris la fuite.

Les agents de police Herkenrath et Dewaele se mirent à sa recherche. Ils se rendirent à la filature de MM. Lefebvre et Bastin, boulevard d'Armentières, où Leman travaillait comme magasinier. Le jeune homme s'était rendu à son travail et les agents le mirent en état d'arrestation.

M. Guiraud, commissaire de police du quartier était indisposé, c'est son collègue, M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, qui a reçu les déclarations des personnes mêlées à ce drame.

Leman a d'ailleurs reconnu les faits qui lui sont reprochés et a manifesté un vif repentir. Il a été maintenu en état d'arrestation, sous l'inculpation de blessure volontaire et de port d'arme prohibée. Il sera déféré au Parquet, aujourd'hui, samedi.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La Conférence de la Paix

Les Turcs sont intraitables

LES ALLIÉS LEUR SIGNIFIENT UN ULTIMATUM

Londres, 3 janvier. — Comme nous vous l'avions fait prévoir, les concessions faites hier, par la Turquie, dissimulaient une manœuvre à doubles effets : Où bien amener les alliés à faire eux-mêmes des concessions sur leur programme, ou rejeter, sur les alliés, l'odieux de la rupture.

La Conférence avait été, comme nous vous l'avons télégraphié, ajournée de quatre heures à six heures, pour permettre, aux délégués ottomans, d'achever le déchiffrement de leurs dépêches. A 6 heures, les adversaires se trouvaient en présence.

Les nouvelles propositions turques

Le Président donna la parole à Rechid Pacha aussitôt qu'eut été adopté le procès-verbal de la séance précédente. Rechid Pacha lut le texte suivant :

Les délégués des Etats alliés nous ayant demandé de leur indiquer une ligne de frontières pour servir de base aux négociations en cours, nous avons l'honneur de proposer, pour le vilayet d'Andrinople, la rectification suivante : Une nouvelle cession territoriale.

Cette ligne frontière partira de l'ancienne frontière du fleuve l'Arda et continuera à suivre ce fleuve jusqu'à Ada, situé sur l'embouchure de la rivière Seyudsu Tchai, affluent de l'Arda. De là, en laissant Gumuldjina à l'est, la ligne frontière arrivera à un point du lac Boran-Giulu ,suivant un tracé dont les détails pourront être discutés par les délégués militaires.

En ce qui concerne la Crète, le gouvernement impérial renoncera, vis-à-vis des grandes puissances, à ses droits sur cette île, dont le statut et le régime futur sont subordonnés à la décision des dites grandes puissances, à la condition toutefois que la cession d'aucune autre île ne soit demandée.

Les dépêches, arrivées, hier soir, de Constantinople, disaient donc la vérité sur les dispositions du Conseil des ministres : Il n'y avait donc pas de surprise à proprement parler ; pourtant il y eut chez les alliés, comme un moment de stupeur. L'indignation lui succéda vite. Nous allons répondre comme il convient, dit M. Venizelos.

Il n'y eut aucune discussion, et la séance fut suspendue, pour permettre, aux délégués balkaniques, de se concerter.

L'ultimatum

La séance fut reprise au bout de trois quarts d'heure. Rochil était pâle. Les alliés entrèrent, droits, compassés. Le Président, debout, donna lecture du document suivant :

Les délégués alliés constatent avec regret que les délégués ottomans ne tiennent pas compte des résultats de la guerre. Ils seraient, par conséquent, fondés à rompre les négociations.

Toutefois, pour donner une nouvelle preuve de conciliation, ils demandent aux délégués ottomans de leur faire, à la séance de lundi, 6 janvier, à 4 heures, une proposition contenant :

1° Le désistement de la Sublime-Porte de ses droits sur l'île de Crète ;

2° La cession des îles de la mer Egée ;

3° Quant au vilayet d'Andrinople, rectification d'une frontière laissant la ville aux alliés.

Nous n'avions rien à ajouter, déclare le président. A lundi.

— Pourquoi pas à demain? dit Rechid-Pacha.

Les alliés se regardèrent avec étonnement.

— Oui, continua Rechid, nous nous trouvons en présence d'une réponse particulièrement grave. Il nous paraît qu'il vaut mieux ne pas arrêter la discussion; la poursuivre est encore le meilleur moyen de s'entendre.

Soit, dit le président, interprétant la pensée de ses collègues, nous nous inclinons devant votre désir. A demain, à 4 heures.

Et la séance fut levée.

Auteur de la séance de vendredi

Londres, 3 janvier. — L'écart entre les exigences des alliés et les propositions turques se déterminent comme suit :

Crète. — Les alliés demandent le désistement pur et simple de la Turquie. La Turquie fait un désistement conditionnel en faveur des grandes puissances.

Iles de la mer Egée. — Les alliés demandent la cession de ces îles. La Turquie les refuse.

Vilayet d'Andrinople. — Les alliés demandent de tracer une ligne leur laissant Andrinople. La Turquie rejette ces frontières à 100 kilomètres à l'ouest d'Andrinople.

L'ultimatum des alliés éclaire la situation en ce qu'il marque la volonté formelle des Etats balkaniques d'obtenir Andrinople et l'archipel, et qu'ils laissent comprendre qu'ils sont prêts à s'entendre sur le reste.

Au début, la Turquie refusait tout aux alliés. La Turquie a offert ensuite cinq vilayets sur sept, et les alliés n'exigent plus qu'Andrinople et l'Archipel. On a donc fait du chemin des deux côtés.

L'ultimatum aura peut-être plutôt pour effet de précipiter la solution que de provoquer la rupture. L'attitude des délégués turcs semble le démontrer. Si ceux-ci ont fait la demande que la conférence continue demain, c'est qu'ils sont en mesure de faire de nouvelles propositions et peut-être même donner une réponse aux documents des alliés.

On est convaincu que ces nouvelles et graduelles concessions ne seront pas de nature à donner satisfaction sur les deux desiderata impérieux des alliés : Andrinople et l'Archipel. Dans ces conditions l'ultimatum sera appliqué. Quelle en sera la conséquence? C'est là qu'apparaît une éventualité envisagée déjà par les deux adversaires : la médiation des Puissances en vue d'empêcher la reprise des hostilités : guerre, médiation, intervention? C'est le secret de demain!

La Réunion des Ambassadeurs

Londres, 3 janvier. — Les ambassadeurs se réuniront demain, samedi, après-midi.

Situation désespérée à Andrinople

Sofia, 3 janvier. — Deux officiers qui se sont enfuis d'Andrinople, annoncent que la détresse est à son comble dans la forteresse. La population dépourvue complètement de vivres exhorte journellement le commandant de la place afin qu'il mette un terme à l'affreuse misère qui règne dans la ville. Par suite du manque de pétrole, l'obscurité la plus complète règne le soir dans Andrinople.

A Constantinople

MENEES CONTRE LE GOUVERNEMENT

Constantinople, 3 janvier. — La police a saisi une proclamation secrète, attribuée au général Chérif-Pacha, ancien ministre, et attaquant violemment le gouvernement de Kiamil-Pacha.

On a arrêté l'imprimeur grec, qui a publié cette proclamation, ainsi que deux autres personnes. On recherche le secrétaire de Cherif-Pacha.

Le dommage causé à l'Autriche

Vienne, 3 janvier. — La « Nouvelle Presse Libre », dans une intéressante revue économique de l'année 1912, essaye d'évaluer le dommage causé à l'Autriche par la guerre des Balkans.

Le passif des faillites déclarées depuis le début de la guerre s'élève à 65 millions. Le chiffre total des faillites pour l'année 1912, est de 200 millions et dépasse de près d'un tiers le total de 1911. Le chiffre des exportations dans les Etats balkaniques s'abaisse en trois mois, du 1er octobre au 1er janvier, de 60 millions.

Il y a, en outre, dans les Balkans, pour 75 millions de traites autrichiennes impayées. Les usines pour la construction de machines ont subi depuis le 1er octobre, par suite de commandes annulées, une perte de 10 millions.

L'industrie la plus importante de l'Autriche, celle des matières textiles, qui occupe 350.000 ouvriers a diminué sa production de 33 %.

Il ne manque pour compléter ce tableau que l'estimation des frais de mobilisation qui représentent pour le contribuable autrichien la carte à payer. Mais la mobilisation dure toujours et le moment n'est pas encore venu de faire l'addition.

La conversation austro-russe

Paris, 3 janvier. — M. Georges Weil écrit dans la *République Française* :

« Nous croyons savoir que, si les échanges de vues entre Vienne et Saint-Pétersbourg n'ont pas abouti à un accord positif sur une démobilisation immédiate, ils n'en ont pas moins permis de dissiper certaines méfiances. L'Autriche, en effet, a fait savoir à la Russie qu'elle ne pourrait pas démobiliser complètement avant que les questions encore pendantes soient réglées. Mais elle aurait aussi, croyons-nous, indiqué qu'elle comprenait parfaitement que, dans ces conditions, la Russie se croit obligée de garder sous les drapeaux sa classe libérable le 13 janvier.

« Cette explication loyale aurait ainsi permis, aux deux gouvernements, de faire mieux ressortir le caractère préventif d'armements dont le but ne serait plus aujourd'hui que le maintien de l'équilibre militaire jusqu'à la conclusion de la crise diplomatique et, de la sorte, le malaise qui pesait sur les relations austro-russes aurait déjà commencé à se dissiper un peu. »

L'attitude de la Roumanie

Londres, 3 janvier. — Comme il l'avait annoncé, ce matin, à un rédacteur du Morning Post, M. Take Janesco, a eu, cet après-midi, un entretien avec M. Danef. Interviewé dans la soirée, il a déclaré :

Les affaires entre la Roumanie et la Bulgarie ne sont pas du tout réglées, mais il serait très difficile de discuter ces questions, alors que celles-ci sont l'objet de négociations. Les discussions de rectifications de frontières regardent M. Misou, et M. Danef : ce sont des choses qui ne sont pas officiellement de mon ressort, quoique naturellement je doive profiter de l'occasion qui m'est donnée, en ce moment, pour aller voir des gens d'importance, pendant mon séjour à Londres.

Et M. Take Janesco ajouta qu'il comptait voir, entre autres personnages, Sir Edward Grey. Parlant ensuite d'une manière générale de l'attitude de la Roumanie, il dit :

Jusqu'ici, nous avons été neutres, nous avons fait des sacrifices pour maintenir la paix, et nous avons travaillé dans ce but; mais je ne peux pas vous dire quelle sera demain l'attitude de la Roumanie parce que je ne le sais pas moi-même.

Enfin, M. Take Janesco a démenti que la Roumanie ait commencé à mobiliser.

L'Incident italo-serbe

Belgrade, 3 janvier. — On publie le communiqué officieux suivant :

D'après un rapport, reçu de Durazzo, aucun incident n'a eu lieu, entre le consul d'Italie et le commandant de place de la ville. Le commandant de la place demande seulement au capitaine du vaisseau italien « Caprerera », dans quel but ce vaisseau était arrivé. Comme le capitaine du vaisseau ne voulait pas donner de réponse, le commandant de place s'adressa au consul d'Italie à Durazzo. Il lui déclara que le bâtiment était mis à sa disposition pour la télégraphie sans fil.

Jugeant cette déclaration satisfaisante, le commandant, dans la suite, ne fit aucune démarche, tant auprès du consul, qu'auprès du capitaine de vaisseau. Cependant il fut ordonné, au commandant de place, de veiller à ce que les rapports avec le consulat fussent toujours corrects.

Une prétendante au trône de Constantinople

Londres, 3 janvier. — La princesse Eugénie Paléologue, actuellement à Londres, qui se déclare impératrice héréditaire de Constantinople et princesse héréditaire des îles Egée, a envoyé un manifeste à chacun des délégués de la Conférence de la Paix, pour demander de remettre ses ancêtres sur le trône de Bizance. La princesse affirme qu'elle descend en ligne directe de Jean VII, empereur de Constantinople. Son père, Théodore Cristofora Palaeologas, fut proposé, en 1863, comme candidat au trône de Grèce, mais il ne fut pas agréé, car il lui manquait un document qui aurait prouvé sa descendance généalogique. Ce document a été retrouvé plus tard.

La princesse peut prouver que les îles Egée lui appartiennent. La princesse, qui est mariée à un officier de la marine britannique, en appelle également au peuple anglais pour qu'il reconnaisse l'exactitude de ses droits.

L'ANARCHISTE NOURRY

INTERESSANTE DECOUVERTE UNE NOUVELLE ARRESTATION

Paris, 3 janvier. — Les inspecteurs de la première brigade mobile de la Sûreté, continuant leur enquête, relativement à l'affaire de l'anarchiste Nourry, ont retrouvé aujourd'hui, dans un débit du quartier Saint-Méry, un service à pain en argent, provenant du vol commis dernièrement, à Reims, par Nourry et ses complices.

Le débitant, interrogé, n'a pu fournir de renseignements précis sur l'individu qui lui avait confié ces objets.

M. Faivre, commissaire divisionnaire, a fait écrouer, aujorud'hui à Saint-Lazare, la fille Clémentine Cardevat, âgée de 25 ans, belle-sœur de Nourry, qui était recherchée, par le parquet de Reims, pour complicité dans les vols commis par les bandits.

Le Naufrage du "Saint-Augustin"

COMMENT L'ACCIDENT S'EST PRODUIT

Beaune, 3 janvier. — Après avoir débarqué les passagers et l'équipage du *Saint-Augustin*, le cargo anglais *Tyria* a repris la mer. Avant son départ, la municipalité, le sous-préfet et le commandant d'armes ont offert, au capitaine et aux officiers du *Tyria* et du *Saint-Augustin*, un vin d'honneur, et les ont félicités de leur belle conduite.

Les passagers confirment que c'est à la suite d'une voie d'eau, que le *Saint-Augustin* a coulé. Le capitaine fit partir plusieurs fusées pour signaler sa position. Trois navires passèrent en vue des naufragés réfugiés dans les canots, mais ne les aperçurent pas.

Les BANQUIERS VÉREUX

ENCORE UNE ARRESTATION

Paris, 3 janvier. — La police a procédé aujourd'hui à l'arrestation du financier Guinet, directeur de l'*Agence Financière* à Châlons, et représentant de plusieurs maisons de coulisse de Paris. Guinet est inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie commis au préjudice de personnes de Châlons et de la région.

LES AFFAIRES MAROCAINES

La Colonne Massoutier

NOUVEAUX DÉTAILS

Tanger, 3 janvier. — On reçoit, aujourd'hui, de Mogador, les nouveaux détails suivants, retardés dans la transmission, sur la délivrance de la colonne Massoutier :

Celle-ci est arrivée le 27 décembre, à 11 h. 40, à Mogador, avec la colonne Brulard, aux portes de la ville. Les troupes constituant la garnison et les compagnies de débarquement du *Friant* et du *Du-Chayla* rendaient les honneurs.

Le général D'Espérey était parti à leur rencontre, ainsi que le consul de France, M. Lebe. Les troupes firent leur entrée au milieu d'une foule dont l'enthousiasme était indescriptible. La colonne Ruef, venant de Marrakech, est arrivée à midi, à Mogador, où deux bataillons sont encore attendus.

L'effectif total des troupes s'élèvera alors à huit mille hommes environ. Un hôpital a été installé pour recevoir les blessés et les malades de la colonne Massoutier, dans les bâtiments des écoles de l'Alliance, sous la direction du lieutenant de tirailleurs Deshays. Le général d'Espérey est allé leur rendre visite.

Le retour des colonnes Brulard et Massoutier permet maintenant de connaître les détails de la lutte que durent soutenir contre un ennemi de beaucoup supérieur, les assiégés de Dar El Kadi. La colonne Massoutier était partie le 14 août, de Mogador, pour camper à 26 kilomètres de l'Oued Titzi. Son chef avait reçu l'ordre de porter sur les partisans d'El Heiba les harkas composées des contingents des tribus autrefois gouvernées par les caïds Anflous et Guellouli.

On sait que l'attitude récente de ces caïds aurait nécessité leur révocation. Les harkas travaillées par eux manifestaient une sourde hostilité.

La colonne campait le 15 décembre, à Souk El Had ; elle fortifia le camp. Le 16, l'attitude des harkas était devenue franchement hostile. La colonne étant trop faible, le commandant Massoutier décidait de regagner Mogador le 17 ; mais dans la nuit du 16, les contingents Heibistes, grossis par une partie des harkas, tentait une attaque du camp français, que les zouaves repoussèrent.

La partie des harkas jusqu'alors loyaliste déserta au moment où le cammandant Massoutier levait le camp pour rentrer à Mogador et tenta de s'emparer du camp. Les troupes françaises se défendirent admirablement contre l'ennemi, dix fois plus nombreux et parfaitement armé. Elles gagnèrent Dar El Kadi, sorte de forteresse proche du camp avec tout le convoi et elles s'y retranchèrent.

A dix heures du matin, le lieutenant Chamand trouva une mort glorieuse, en organisant la défense du fortin de Dar El Kadi. Dans l'attaque nocturne, nos troupes eurent un tué et quelques blessés. Le combat acharné dura pendant toute la journée, avec une accalmie, au cours de laquelle le caïd Anflous fit faire la proposition de lui livrer tous les bagages, les armes et les munitions de la colonne. Le commandant Massoutier répondit par un redoublement d'énergie dans la défense.

La nuit du 17 au 18, fut assez calme. L'ennemi tenta des surprises sans réussir. Le 18, à cinq heures du soir, eut lieu dans la kasbah, l'enterrement du lieutenant Chamand et de huit zouaves.

Deux nouvelles attaques se produisirent le 18, à neuf heures, puis à trois heures. L'ennemi fut repoussé avec de grandes pertes.

Dans la journée du 19, il cessa ses assauts. La colonne avait des vivres et des munitions, mais elle manquait d'eau. Des volontaires s'offrirent pour aller en chercher ; ils durent se replier sans y parvenir et un certain nombre d'entre eux furent blessés. La soif augmenta et devint intolérable.

Dans la journée du 20, le caïd Anflous envoya des parlementaires qui proposèrent